

Fac de droit pour Sciences Po

Par **deportivo**, le **07/02/2015** à **20:08**

Bonjour, je suis en TI ES à Limoges et j'envisagerai de faire une fac de Droit (celle de Limoges si quelqu'un connaît j'aimerais bien son avis) mais j'aimerais également intégrer Sciences Po (ou un IEP) en Master. Alors voilà, je voudrais savoir si faire une licence de droit c'est envisageable pour intégrer Sciences Po, ou si il me faudrait plutôt faire du droit avec de la sciences politiques (ce que des universités de Lille et Toulouse ((mais des universités privés et pas données ^^)) Amiens ou Lyon proposent et appellent "licence droit [s]parcours[s] sciences politiques"? j'aimerais aussi vous demandez si dans le cadre d'une licence de droit "normal" il vaut mieux rejoindre une autre fac plus "prestigieuse" et plus proche des IEP ? (la fac de Bordeaux ou celle de Toulouse par exemple)
Voilà si quelqu'un pouvait m'éclairer ce serait très sympa :)

Par **Yn**, le **09/02/2015** à **09:40**

Il y a beaucoup de passerelles droit-IEP, tu as possibilité d'intégrer un IEP quasiment tous les ans en droit, mais il faut se renseigner sur les modalités qui peuvent varier d'un IEP à l'autre.

Attention à un point : droit et IEP n'ont pas grand-chose à voir, soit tu fais du droit (tu es juriste), soit tu fais des sciences po (tu fais autre chose). Bref, la question est : quel est ton projet ?

Le droit a cependant cet avantage de mener à tout, donc avec une licence de droit, voire une L2, tu pourras bifurquer un peu partout si tu en as envie.